Accusé de réception en préfecture 023-252326079-20220919-2022-136-DE Date de télétransmission : 23/09/2022 Date de réception préfecture : 23/09/2022

## <del>Dépa</del>rtement de La Creuse

# **Evolis 23**

### Réunion du Bureau du 19 Septembre 2022

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 19 Septembre 2022 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

1ère convocation: 5 Septembre 2022

Bureau du 12 Septembre 2022 : absence de quorum

2ème convocation: 13 Septembre 2022

Présents: CHAVANT Philippe; DELAPORTE Fabrice; DUMAS Daniel; GASPARD Isabelle; HAMONEAU Nicolas;

MATIGOT Jean-Roland; PIRON Cédric; RIOT Philippe; ROUGEOT Patrick; VIARD Philippe.

Excusés: AUCOUTURIER Alex; BOURDIER Sylvie; DARDAILLON Bruno; LABESSE Jean-Claude; MONDON

Thierry; PICQUENOT Quentin; SIMONNET Nicolas; VERBRUGGHE Isabelle; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : Monsieur MATIGOT Jean-Roland

Monsieur LABESSE Jean-Claude donne pouvoir à Monsieur DELAPORTE Fabrice Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à Monsieur RIOT Philippe Madame VERBRUGGHE Isabelle donne pouvoir à Monsieur VIARD Philippe

Membres: 27 Présents: 10 Votants: 13

#### Délibération n° 2022-136

Code nomenclature: 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public

#### Objet: Paiement amende

Monsieur le Président indique que suite à l'excès de vitesse d'un agent, une erreur s'est produite dans la procédure. En effet, l'amende a été réglée directement par l'agent fautif et n'a pas été déclaré comme chauffeur responsable. Evolis 23 a donc été logiquement destinataire d'une amende pour défaut de déclaration. Une demande de recours gracieux a été formulée auprès de l'Officier du ministère public. Si celle-ci n'aboutissait pas. Evolis serait amené à régler l'amende, soit 675 € si l'amende normale est maintenue, ou 1 875 € si c'est l'amende majorée qui s'applique.

**80 63** 

Le Président, Patrick ROUGEOT

Après délibération, le bureau décide à l'unanimité :

D'accepter le paiement de l'amende en cas d'échec de la demande de recours gracieux ;

Publication le : 2 3 SEP. 2022

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE Les Grandes Forigères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00 SIRET 252 326 979 00073